

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET D'UTILISATION

Vente à distance d'un contenu numérique non fourni sur support matériel

Version en vigueur au [26/07/2026]

Canal de commercialisation unique : boutique en ligne du Vendeur, hébergée sur la plateforme systeme.io à l'adresse ou tout domaine personnalisé s'y substituant.

ARTICLE 1 : IDENTIFICATION DU VENDEUR

Éditeur et Vendeur	Elia TASSELLI FAURIE, entrepreneur individuel (micro-entreprise)
Adresse professionnelle	695 chemin du fanal 81600 Gaillac
Code APE/NAF	9609Z AUTRES SERVICES PERSONNELS N.C.A.
E-mail de contact et de réclamation	[contact@mesokelia.fr]
Directeur de la publication	Elia TASSELLI FAURIE
Hébergeur des pages de vente	Systeme.io
Médiateur de la consommation	https://www.mediateur-consommation-smp.fr/ mediateur-consommation-smp

ARTICLE 2 : OBJET, CHAMP D'APPLICATION ET OPPOSABILITÉ

2.1 Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (ci-après les « **CGV/CGU** ») régissent l'intégralité de la relation contractuelle entre le Vendeur et toute personne procédant à l'achat, au téléchargement ou à l'utilisation du **Pack Féminin sacré** (ci-après le « **Pack** » ou le « **Produit** »), composé des deux œuvres suivantes :

- l'e-book intitulé « **Féminin sacré, de l'art d'être enfin soi** » ;
- le cahier d'exercices intitulé « **Féminin sacré Workbook** ».

Ces deux œuvres sont désignées ensemble les « **Éléments** » et individuellement un « **Élément** ».

2.2 Vente exclusivement en pack. Le Pack constitue une offre unique et indivisible. Les Éléments ne sont pas commercialisés séparément et ne peuvent faire l'objet ni d'une commande, ni d'un remboursement, ni d'une résolution isolés.

2.3 Qualité de vendeur. Les commandes sont passées sur la boutique en ligne du Vendeur, les paiements étant encaissés sur ses propres comptes auprès de son prestataire de services de paiement. **Le Vendeur est le vendeur au sens du Code de la consommation** : le contrat de vente est conclu directement entre le Vendeur et l'Acheteur. La plateforme systeme.io n'intervient qu'en qualité de prestataire technique d'hébergement et d'outillage, sans être partie au contrat de vente.

2.4 Les présentes constituent, avec la page de vente, le bon de commande et l'e-mail de confirmation, le socle unique de la relation commerciale. Toute condition contraire opposée par l'Acheteur, notamment ses propres conditions générales d'achat, est inopposable au Vendeur, sauf acceptation écrite et préalable de ce dernier.

2.5 Acceptation. La validation de la commande vaut acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGV/CGU. L'Acheteur reconnaît en avoir pris connaissance avant de commander, en avoir compris la portée, et avoir bénéficié de la possibilité de les télécharger, de les imprimer et de les conserver sur support durable.

2.6 Modification. Le Vendeur se réserve le droit de modifier les présentes à tout moment. **La version applicable est celle en vigueur et acceptée au jour de la commande**, dont un exemplaire daté est joint à l'e-mail de confirmation. Les modifications ultérieures sont sans effet sur les commandes déjà passées, à l'exception des clauses relatives à la licence d'utilisation dont l'assouplissement éventuel bénéficie de plein droit aux Acheteurs antérieurs.

2.7 Exclusivité du canal de vente. Le Pack n'est commercialisé que sur la boutique en ligne du Vendeur. Tout exemplaire d'un Élément proposé, cédé ou diffusé par un autre canal, quel qu'en soit le support, est présumé non autorisé et relève de l'Article 11.

ARTICLE 3 : DÉFINITIONS

- **Acheteur** : toute personne physique ou morale procédant à l'achat du Pack.
- **Consommateur** : toute personne physique qui agit à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole (art. liminaire du Code de la consommation).
- **Professionnel** : tout Acheteur agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité, y compris lorsqu'il agit au nom ou pour le compte d'un autre professionnel.
- **Pack ou Produit** : l'ensemble indivisible constitué des deux Éléments définis à l'article 2.1, ainsi que de leurs éventuels bonus et ressources annexes.
- **Élément** : l'e-book « Féminin sacré, de l'art d'être enfin soi » ou le cahier d'exercices « Féminin sacré Workbook », pris individuellement.
- **Œuvre** : l'ensemble des créations protégées composant le Pack, à savoir les textes, le plan et la structure, les titres, les exercices, les questionnaires, les trames et grilles à compléter, les tableaux, les photographies, la maquette et la charte graphique, ainsi que **l'ensemble des dessins, illustrations, croquis, motifs, symboles, lettrages et compositions graphiques originaux réalisés par l'auteur**, qu'ils soient publiés en couleur ou en noir et blanc, achevés ou à l'état d'esquisse.
- **Dessins originaux** : au sein de l'Œuvre, les créations graphiques originales de l'auteur visées ci-dessus, protégées à la fois en tant que composantes de l'Œuvre et en tant qu'œuvres graphiques autonomes.
- **Licence** : le droit d'usage personnel, limité et révoquant, concédé à l'Acheteur en application de l'Article 11.
- **Exemplaire personnalisé** : la copie de chaque Élément remise à l'Acheteur, comportant un marquage d'identification unique (filigrane nominatif et tatouage numérique).

ARTICLE 4 : CARACTÉRISTIQUES ESSENTIELLES DU PRODUIT

4.1 Nature. Chacun des Éléments est un contenu numérique **non fourni sur un support matériel**, au sens de l'article L221-28 13° du Code de la consommation. Il ne s'agit ni d'un bien physique, ni d'une prestation de service personnalisée, ni d'une formation avec accompagnement, sauf mention contraire expresse sur la page de vente.

4.2 Caractéristiques techniques. Les caractéristiques essentielles de chaque Élément, au sens de l'article L111-1 du Code de la consommation, figurent en **Annexe G**. Elles sont également reproduites sur la page de vente préalablement à la commande.

4.3 Absence de garantie de résultat. Le Produit a une vocation informative, documentaire, pédagogique et introspective. Il présente des informations, des méthodes, des exercices et des retours d'expérience à caractère général. Il ne constitue **ni un conseil ni un accompagnement personnalisé**, en particulier dans les domaines médical, psychologique, thérapeutique, juridique ou financier, et ne se substitue en aucun cas à l'avis ou au suivi d'un professionnel qualifié. Aucun résultat, aucune évolution personnelle, aucun bénéfice et aucune performance ne sont promis ni garantis. L'Acheteur demeure seul responsable de ses décisions, de la manière dont il met en œuvre les exercices proposés et des conséquences qu'il en tire.

4.4 Mises à jour. Le contenu reflète l'état des connaissances et des références de l'auteur à sa date de publication, indiquée dans chaque fichier. Sauf mention contraire sur la page de vente :

- l'achat donne accès à la **version en vigueur au jour de la commande** de chacun des Éléments ;
- les mises à jour mineures de ces mêmes éditions sont non incluses] ;

- une **nouvelle édition** substantiellement remaniée de l'un ou l'autre des Éléments constitue un produit distinct, susceptible d'être facturé.

4.5 Bonus et ressources annexes. Les éléments présentés comme « bonus » (méditations, fiches, ressources téléchargeables, accès à un espace communautaire) sont accessoires. Le Vendeur peut les faire évoluer ou y mettre fin, moyennant un préavis raisonnable, sans que cela n'ouvre droit à remboursement du prix du Pack, dès lors que les deux Éléments principaux restent conformes.

ARTICLE 5 : PRIX

5.1 Le Pack est vendu à un **prix global et unique**, indiqué en euros toutes taxes comprises sur la page de vente. Aucun prix n'est attribué séparément à chacun des Éléments. Le prix applicable est celui affiché au moment de la validation de la commande.

5.2 TVA. [Option A] *TVA non applicable, article 293 B du CGI (franchise en base).* [Option B] *Prix TTC incluant la TVA au taux applicable.*

5.3 Frais. Aucun frais de livraison n'est dû, le Produit étant fourni par voie électronique. Les éventuels frais bancaires, frais de change ou taxes locales applicables hors Union européenne restent à la charge de l'Acheteur.

5.4 Promotions. Les offres promotionnelles, codes de réduction et tarifs de lancement sont valables pour la durée et dans les conditions annoncées, non rétroactifs, non cumulables sauf mention contraire, et ne peuvent donner lieu à aucun remboursement différentiel après commande.

5.5 Erreur manifeste de prix. En cas d'erreur manifeste d'affichage du prix, notamment un prix dérisoire ou nul résultant d'une défaillance technique ou humaine, le Vendeur pourra annuler la commande et procéder au remboursement intégral, après en avoir informé l'Acheteur sans délai. L'Acheteur ne pourra alors se prévaloir d'aucune exécution forcée, l'erreur étant incompatible avec un consentement valablement donné sur le prix.

5.6 Prix du livre numérique. Le Pack constitue une offre associant un livre numérique à un contenu d'une autre nature, le cahier d'exercices, ainsi qu'à des fonctionnalités propres. Il n'entre pas, à ce titre, dans le champ d'application de la loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique. Le Vendeur fixe et affiche néanmoins un prix public unique sur sa page de vente.

ARTICLE 6 : COMMANDE

6.1 Capacité. L'Acheteur déclare être une personne majeure et juridiquement capable, ou disposer de l'autorisation de son représentant légal. En cas de commande passée par un mineur, le titulaire de l'autorité parentale est réputé garant du paiement ; le Vendeur pourra annuler la commande et rembourser le prix, sans que la Licence n'ait été valablement acquise.

6.2 Processus de commande. La commande suit les étapes suivantes :

1. consultation de la page de vente présentant les caractéristiques essentielles de chaque Éléments et le prix du Pack ;
2. accès au bon de commande et saisie des informations d'identification et de facturation ;
3. affichage d'un **récapitulatif détaillé** permettant de vérifier et de corriger d'éventuelles erreurs ;
4. acceptation des présentes CGV/CGU et, si l'Acheteur souhaite la mise à disposition immédiate des fichiers, de la renonciation au droit de rétractation prévue à l'article 9.3, par **cases à cocher distinctes et non pré-cochées** ;
5. validation valant « **double clic** » et acceptation du paiement, conformément à l'article 1127-2 du Code civil.

6.3 Confirmation. La commande n'est définitive qu'après encaissement effectif du prix. Le Vendeur adresse sans délai, par e-mail et sur support durable, une **confirmation de commande** reprenant l'objet, le prix, les CGV/CGU applicables, la mention relative au droit de rétractation et, le cas échéant, la confirmation de l'accord préalable exprès et de la renonciation de l'Acheteur, conformément à l'article L221-13 du Code de la consommation.

6.4 Exactitude des informations. L'Acheteur est seul responsable de l'exactitude des informations communiquées, notamment de son adresse e-mail. Une adresse erronée, saturée, ou un filtrage anti-spam empêchant la réception des liens de téléchargement ne constitue pas un défaut de délivrance imputable au

Vendeur, celui-ci s'engageant néanmoins à réémettre les liens sur simple demande, dans les conditions de l'article 8.5.

6.5 Refus ou annulation de commande. Le Vendeur se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande, notamment en cas de litige antérieur non résolu avec l'Acheteur, de soupçon sérieux de fraude au paiement, de commande anormale par son volume ou sa répétition, de commande émanant d'une personne ayant précédemment enfreint l'Article 11, ou d'impossibilité d'identifier l'Acheteur. Le refus est notifié par e-mail et donne lieu, le cas échéant, à remboursement intégral.

6.6 Achat pour autrui. L'Acheteur peut acquérir le Pack au bénéfice d'un tiers désigné nommément lors de la commande. Le bénéficiaire devient alors titulaire de la Licence et est tenu au respect des présentes. À défaut de désignation lors de la commande, la Licence est incessible, conformément à l'article 11.4.

ARTICLE 7 : PAIEMENT

7.1 Le paiement s'effectue en une fois, au comptant, par les moyens proposés sur le bon de commande, via le prestataire de services de paiement du Vendeur. Le Vendeur n'a jamais accès aux données complètes de la carte bancaire de l'Acheteur.

7.2 Sécurisation. Les transactions sont sécurisées par le prestataire de paiement (protocole SSL, authentification forte du porteur). Les données bancaires sont traitées par ce seul prestataire, dont les conditions sont accessibles sur son site.

7.3 Défaut de paiement. Les liens de téléchargement et l'accès à l'espace membre ne sont délivrés qu'après confirmation de l'encaissement. Tout paiement rejeté, impayé, annulé ou révoqué entraîne de plein droit la **suspension immédiate et la résiliation de la Licence**, ainsi que l'obligation pour l'Acheteur de détruire toute copie des Éléments en sa possession. L'utilisation ou la conservation d'un fichier malgré l'absence de paiement effectif constitue une contrefaçon au sens de l'Article 11.

7.4 Rétrofacturation. L'Acheteur qui conteste un paiement auprès de sa banque alors qu'il a téléchargé le Produit et renoncé à son droit de rétractation en informe préalablement le Vendeur par e-mail, afin de rechercher une solution amiable. Une procédure de retrofacturation engagée de mauvaise foi, sans réclamation préalable et alors que le Produit a été délivré conformément, s'analyse en un défaut de paiement au sens de l'article 7.3, autorisant le Vendeur à produire auprès de l'organisme bancaire l'ensemble des éléments de preuve visés à l'Article 18, et à réclamer le remboursement des frais bancaires exposés.

ARTICLE 8 : FOURNITURE DU PRODUIT

8.1 Modalités. La fourniture est dématérialisée. Les deux Éléments sont mis à disposition **ensemble**, sous la forme de deux fichiers distincts. Après validation du paiement, l'Acheteur reçoit l'accès au Pack sur la page de confirmation de commande, ainsi qu'un e-mail contenant les liens de téléchargement des deux Éléments [et, le cas échéant, ses identifiants d'accès à l'espace membre].

8.2 Moment de la fourniture. Le Pack n'est réputé fourni qu'à compter de la mise à disposition effective des **deux** Éléments. La mise à disposition d'un seul Éléments ne vaut pas fourniture du Pack.

8.3 Validité de l'accès. L'accès est strictement personnel : sa transmission à un tiers, sa publication ou son indexation constituent une violation de l'Article 11.

8.4 Délai. À défaut d'exécution immédiate, le Produit est fourni sans retard injustifié après la conclusion du contrat, conformément à l'article L216-1 du Code de la consommation.

8.5 Non-réception ou incident technique. En cas de non-réception, de lien expiré, de fichier corrompu ou d'impossibilité d'ouvrir l'un des fichiers, l'Acheteur contacte le Vendeur à [contact@mesokelia.fr] en indiquant son nom, la date de commande, la référence de commande et l'Éléments concerné. Le Vendeur s'engage à réémettre le lien ou à transmettre le fichier par tout moyen approprié dans un délai de [72] heures ouvrées à compter de la réception de la demande. La fourniture n'est réputée défectueuse qu'à défaut de régularisation dans ce délai.

8.6 Indisponibilité de la plateforme technique. Le Vendeur ne maîtrise pas la disponibilité de la plateforme d'hébergement et du prestataire de paiement. Une interruption temporaire de leurs services ne

constitue pas un manquement du Vendeur, à charge pour lui de fournir le Produit par un moyen alternatif dans le délai de l'article 8.5.

8.7 Perte ultérieure d'un fichier. À titre commercial et sans y être tenu, le Vendeur pourra délivrer un nouvel exemplaire personnalisé à l'Acheteur ayant perdu l'un de ses fichiers, sur justification de la commande, pendant **[24] mois** suivant l'achat. Cette faculté est exclue en cas de violation avérée de l'Article 11.

ARTICLE 9 : DROIT DE RÉTRACTATION

9.1 Principe légal. Le Consommateur dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts, conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation.

9.2 Exception applicable aux contenus numériques. L'article L221-28 13° du Code de la consommation écarte ce droit pour la fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel, lorsque trois conditions sont réunies :

1. l'exécution du contrat a commencé après **accord préalable exprès** du Consommateur ;
2. le Consommateur a **expressément renoncé** à son droit de rétractation ;
3. le professionnel a **confirmé cet accord** au Consommateur sur un support durable.

9.3 Mise en œuvre : option de livraison immédiate. L'Acheteur qui souhaite disposer de ses fichiers dès la validation du paiement coche, avant celle-ci, une case distincte, non pré-cochée, portant la mention suivante :

☐ « **Je demande expressément l'exécution immédiate du contrat, c'est-à-dire la mise à disposition des fichiers dès la validation de mon paiement, avant l'expiration du délai de rétractation de quatorze jours. Je reconnais qu'une fois le téléchargement commencé je perds mon droit de rétractation, et j'y renonce expressément.** »

Le Vendeur confirme cet accord et cette renonciation à l'Acheteur, par e-mail et sur support durable, dans les conditions de l'article 6.3.

9.4 Moment exact de la perte du droit. Le droit de rétractation n'est pas perdu au moment du paiement, ni au moment de la réception de l'e-mail de confirmation, mais **au commencement du premier téléchargement** de l'un quelconque des deux Éléments. Le Pack étant indivisible, le téléchargement d'un seul Éléments emporte perte du droit de rétractation pour l'ensemble du Pack. Tant qu'aucun téléchargement n'a été engagé, l'Acheteur conserve son droit de rétractation et peut l'exercer dans les conditions de l'article 9.6.

9.5 Option de livraison différée. L'Acheteur qui préfère conserver son droit de rétractation ne coche pas la case de l'article 9.3 et en informe le Vendeur à [contact@mesokelia.fr]. Les liens de téléchargement lui sont alors adressés à l'expiration du délai de quatorze jours. Il peut à tout moment, avant cette échéance, demander par écrit la mise à disposition immédiate des fichiers ; cette demande vaut alors accord préalable exprès et renonciation au sens de l'article 9.3, et le Vendeur lui en adresse confirmation sur support durable.

9.6 Exercice du droit de rétractation lorsqu'il subsiste. Le Consommateur notifie sa décision avant l'expiration du délai, par une déclaration dénuée d'ambiguïté adressée à [contact@mesokelia.fr] ou au moyen du formulaire type figurant en Annexe B. Le remboursement intervient par le même moyen de paiement, au plus tard quatorze (14) jours après réception de la décision de rétractation.

9.7 Effets de la rétractation. La rétractation valablement exercée met fin de plein droit à la Licence et porte nécessairement sur le Pack entier. L'Acheteur s'engage à **détruire toute copie** des Éléments en sa possession et à s'abstenir de tout usage ultérieur. La conservation ou l'usage d'un fichier après remboursement constitue une contrefaçon au sens de l'Article 11 ainsi qu'un enrichissement injustifié.

9.8 Geste commercial. Le Vendeur peut, à sa seule discrétion et sans que cela ne crée d'usage ni de droit acquis, accorder un remboursement à titre commercial dans les [X] jours de l'achat, sous condition de destruction des fichiers et sans reconnaissance d'un quelconque défaut de conformité. Un tel geste ne pourra être invoqué comme précédent par un autre Acheteur.

ARTICLE 10 : GARANTIES LÉGALES ET PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

10.1 Garantie légale de conformité des contenus numériques. Chaque Éléments est fourni conformément au contrat et aux articles L224-25-12 et suivants du Code de la consommation. Le Vendeur répond

des défauts de conformité existant au moment de la fourniture. Les défauts apparaissant dans un délai de **douze (12) mois** à compter de la fourniture sont présumés exister à cette date, sauf preuve contraire. L'action se prescrit par **deux (2) ans** à compter de la fourniture.

10.2 Autres garanties. L'Acheteur bénéficie, le cas échéant, de la garantie des vices cachés dans les conditions des articles 1641 et suivants du Code civil, ainsi que des dispositions relatives à l'erreur et au dol (art. 1130 et suivants du Code civil).

10.3 Ce qui ne constitue pas un défaut de conformité. Ne sont notamment pas des défauts de conformité, sans que cette liste soit limitative :

- a) le désaccord de l'Acheteur avec les opinions, approches, méthodes ou exercices proposés ;
- b) l'absence de résultat, d'évolution personnelle ou de bénéfice ressenti, le Produit étant dépourvu de garantie de résultat au sens de l'article 4.3 ;
- c) le fait que le contenu soit déjà connu de l'Acheteur ou disponible ailleurs, dès lors que la page de vente en décrivait fidèlement l'objet et le sommaire ;
- d) l'impossibilité de lecture imputable à l'équipement, aux logiciels ou à la configuration de l'Acheteur, non conformes aux caractéristiques de l'Annexe G ;
- e) une différence d'aspect des dessins et illustrations tenant au calibrage de l'écran, au profil colorimétrique ou aux réglages de l'imprimante de l'Acheteur ;
- f) l'indisponibilité temporaire d'une ressource externe accessible par lien hypertexte, non maîtrisée par le Vendeur ;
- g) les erreurs typographiques mineures n'affectant pas la compréhension ni l'utilité du contenu.

10.4 Procédure de réclamation, étapes impératives.

1. **Saisine.** Toute réclamation est adressée à **contact@mesokelia.fr**, objet « RÉCLAMATION, [référence de commande] », dans un délai raisonnable après la découverte du défaut.
2. **Contenu de la réclamation.** Elle précise l'identité de l'Acheteur, la date et la référence de commande, l'**Élément concerné**, la **description précise du défaut allégué** (page, chapitre, exercice ou illustration en cause), et tout élément utile tel qu'une capture d'écran, un message d'erreur, l'appareil et le logiciel utilisés.
3. **Accusé de réception.** Le Vendeur en accuse réception sous 72 heures ouvrées.
4. **Instruction contradictoire.** Le Vendeur peut solliciter des précisions ou justificatifs complémentaires ; l'Acheteur s'engage à y répondre sous 7 jours, la bonne foi contractuelle imposant une coopération loyale (art. 1104 du Code civil).
5. **Réponse motivée.** Le Vendeur adresse une réponse écrite et motivée dans un délai maximal de 15 jours à compter de la réclamation complète.
6. **Remèdes.** En cas de défaut de conformité avéré, le Vendeur procède **en priorité à la mise en conformité du seul Élément concerné** (correction, mise à jour, réémission d'un fichier fonctionnel), dans un délai raisonnable et sans frais.
7. **Réduction du prix et résolution.** Si la mise en conformité est impossible, disproportionnée, tardive ou source d'inconvénient majeur, l'Acheteur a droit à une **réduction du prix**, appréciée proportionnellement à l'importance de l'Élément affecté au sein du Pack, ou à la **résolution du contrat** avec remboursement. Conformément à la loi, la résolution ne peut être obtenue lorsque le défaut de conformité est mineur ; le caractère mineur ou non du défaut s'apprécie **au regard du Pack pris dans son ensemble**, et non de l'Élément isolé.
8. **Effet de la résolution.** La résolution porte sur le Pack entier, celui-ci étant indivisible. Le remboursement est subordonné à l'engagement de l'Acheteur de cesser tout usage des deux Éléments et de détruire toute copie en sa possession.
9. **Escalade.** À défaut de solution amiable dans un délai d'un mois à compter de la réclamation écrite, l'Acheteur consommateur peut saisir gratuitement le médiateur de la consommation désigné à l'Article 1, dans les conditions de l'Article 21.

10.5 Encadré informatif. Les mentions légales relatives aux garanties figurent en **Annexe C** et sont reproduites sur la page de vente.

ARTICLE 11 : PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET LICENCE D'UTILISATION

11.1 Titularité des droits. L'Œuvre et l'ensemble de ses composantes sont protégés par le droit d'auteur, aux termes des articles L111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle, et le cas échéant par le droit des bases de données, le droit des marques et le droit des dessins et modèles. Ils demeurent la **propriété exclusive du Vendeur** ou de ses ayants droit. Sont notamment protégés : les textes, le plan et la structure, les titres, les exercices, questionnaires, trames et grilles à compléter, les tableaux, la maquette et la charte graphique, ainsi que l'ensemble des **dessins, illustrations, croquis, motifs, symboles, lettrages et compositions graphiques originaux de l'auteur**.

11.2 Protection spécifique des dessins originaux. Les Dessins originaux constituent des œuvres graphiques protégées de manière autonome, indépendamment de l'ensemble dans lequel ils s'insèrent. En conséquence, et sans que cette énumération soit limitative, l'Acheteur s'interdit :

- a) d'extraire, isoler, découper, photographier, scanner, capturer ou recadrer un Dessin original hors du fichier dans lequel il figure ;
- b) de le reproduire ou de le publier sur quelque support que ce soit, y compris à titre gratuit, décoratif ou illustratif, et notamment sur un réseau social, un site web, un blog, une carte, une affiche, un vêtement, un objet ou tout support imprimé ;
- c) de l'utiliser à titre d'avatar, de photographie de profil, de bannière, de logo, d'identité visuelle, de motif textile, de modèle de tatouage ou de tout élément d'identification personnelle ou commerciale ;
- d) de le **redessiner, décalquer, vectoriser, coloriser, retoucher, recomposer ou modifier**, ni d'en réaliser une adaptation, une variante, une déclinaison ou une œuvre dérivée, y compris à la main ou par un procédé automatisé ;
- e) de le commercialiser, de l'intégrer à un produit ou à un service, ou de le faire figurer dans une banque d'images, une bibliothèque de ressources graphiques ou un catalogue de motifs ;
- f) de supprimer la signature, le monogramme, la mention de paternité ou le marquage associés à un Dessin original.

Le droit moral de l'auteur, notamment son droit à la paternité et au respect de son œuvre, est inaliénable et demeure entier en toutes circonstances.

11.3 Absence de transfert de propriété. La vente du Pack emporte concession d'une simple **licence d'utilisation**. Elle n'emporte aucune cession de droit d'auteur, aucun transfert de propriété intellectuelle, aucun droit d'exploitation et aucun droit sur les fichiers sources. Toute cession de droits d'auteur doit, pour être valable, faire l'objet d'un écrit distinct délimitant précisément l'étendue, la destination, le lieu et la durée des droits cédés, conformément à l'article L131-3 du Code de la propriété intellectuelle.

11.4 Étendue de la licence. Il est concédé à l'Acheteur, à titre **personnel, non exclusif, non transférable, non cessible, non sous-licenciable et révoquant**, pour le monde entier et pour la durée légale de protection de l'Œuvre, le droit de :

- a) télécharger et conserver un 1 exemplaire personnalisé de chacun des deux Éléments ;
- b) les reproduire sur les appareils dont il est le détenteur et l'utilisateur exclusif, à des fins de consultation privée ;
- c) réaliser une 1 sauvegarde de sécurité de chaque Éléments, à usage strictement privé ;
- d) imprimer, à usage strictement personnel : un 1 exemplaire papier de l'e-book « Féminin sacré, de l'art d'être enfin soi », et autant d'exemplaires ou de pages qu'il le souhaite du « Féminin sacré Workbook », afin de réaliser et de refaire les exercices proposés ;
- e) compléter, annoter et renseigner le Workbook, dans les conditions de l'article 11.5 ;

- f) mettre en œuvre, pour ses besoins propres et à ses risques, les méthodes et exercices décrits.

Les exemplaires imprimés demeurent soumis à l'ensemble des présentes conditions : ils ne peuvent être ni diffusés, ni prêtés, ni cédés, ni photocopiés au bénéfice d'un tiers.

11.5 Contenu renseigné par l'Acheteur. Les réponses, textes, réflexions, dessins et autres contenus que l'Acheteur inscrit lui-même dans le Workbook lui appartiennent en propre. Il en dispose librement, y compris pour les publier ou les exploiter. En revanche, la **trame, la structure, les intitulés, les questions, les consignes, la mise en page et les Dessins originaux** demeurent la propriété du Vendeur : l'Acheteur ne peut ni diffuser le Workbook complété, ni publier de reproduction des pages vierges ou partiellement remplies, ni reconstituer la trame sous une forme dérivée.

11.6 Utilisations strictement interdites. Sauf autorisation écrite, préalable et expresse du Vendeur, l'Acheteur s'interdit, à titre gratuit ou onéreux :

1. de **reproduire, diffuser, communiquer, publier, prêter, louer, revendre, échanger, céder ou transmettre** tout ou partie d'un Élément, ou tout extrait substantiel, à un tiers, y compris à des membres de sa famille, de son entourage, de son entreprise ou de son association ;
2. de mettre un fichier, un extrait ou un lien de téléchargement à disposition **sur tout réseau social, plateforme de partage ou service de messagerie, sans exception**, quels qu'en soient le nom, le format et l'audience, publique, privée, éphémère ou restreinte. Sont notamment visés, à titre d'exemples non limitatifs : Facebook, Instagram, TikTok, Pinterest, X, LinkedIn, Snapchat, YouTube, Threads, Reddit, Tumblr, Discord, Telegram, WhatsApp, Signal, ainsi que tout groupe, canal, story, salon, forum, espace communautaire ou messagerie collective hébergés par ces services ou par tout service équivalent, existant ou à venir ;
3. de mettre un fichier en ligne sur un site web, un blog, un espace de stockage partagé ou public, un réseau *peer-to-peer*, une plateforme de partage de documents ou une place de marché ;
4. de **revendre** un Élément, y compris d'occasion : conformément à la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE, 19 décembre 2019, *Tom Kabinet*, C-263/18), la fourniture d'un livre numérique par téléchargement relève du droit de communication au public et n'épuise pas le droit de distribution ;
5. de **partager ses identifiants**, ses liens de téléchargement ou ses exemplaires personnalisés, ou d'organiser un achat groupé destiné à un usage collectif ;
6. de **traduire, adapter, arranger, modifier ou transformer** l'Œuvre, d'en réaliser des œuvres dérivées, des résumés substantiels, des synthèses s'y substituant, des supports de formation, des vidéos, des podcasts, des infographies, des carrousels ou des publications reprenant sa structure et sa substance ;
7. d'**extraire ou de réutiliser** une partie qualitativement ou quantitativement substantielle du contenu, y compris par extractions successives ;
8. de **supprimer, masquer, altérer ou contourner** les mentions de paternité, les mentions légales, les mentions de copyright, la signature de l'auteur, le filigrane, le tatouage numérique ou toute mesure technique de protection, étant rappelé que le contournement de telles mesures est sanctionné par les articles L331-5 et L335-3-1 du Code de la propriété intellectuelle ;
9. d'utiliser le Produit à des fins **commerciales, collectives ou professionnelles** : formation, atelier, retraite, cercle, coaching, accompagnement rémunéré, diffusion interne en entreprise, mise à disposition de clients, de salariés, d'étudiants, d'adhérents ou du public, y compris en bibliothèque ou en intranet. L'article 11.7 régit ces usages ;
10. d'utiliser tout ou partie du Produit, y compris les Dessins originaux, pour **entraîner, affiner, alimenter ou évaluer un système d'intelligence artificielle**, un modèle de langage, un modèle génératif d'images ou tout dispositif de fouille de textes et de données. Le Vendeur **s'oppose expressément**, au sens de l'article L122-5-3 du Code de la propriété intellectuelle et de l'article 4 de la directive (UE) 2019/790, à toute fouille de textes et de données portant sur l'Œuvre à des fins autres que la recherche scientifique. Cette opposition est également exprimée dans les métadonnées des fichiers et sur les pages de vente ;
11. de procéder à toute **extraction automatisée** (*scraping*, reconnaissance optique de caractères en masse, robots) du Produit ou des pages de vente.

11.7 Licence professionnelle, collective ou de formation. Toute utilisation en équipe, en entreprise, en établissement d'enseignement, en collectivité, en association, ou dans le cadre d'un atelier, d'un cercle, d'une retraite ou d'une formation, nécessite la conclusion d'une **licence spécifique**. Cette licence, dont les conditions et le tarif par participant sont communiqués sur demande à [contact@domaine.fr], autorise notamment la remise d'un exemplaire du Workbook à chaque participant nominativement désigné. À défaut de licence, l'usage est réputé non autorisé.

11.8 Exemple personnalisé et traçabilité. L'Acheteur est informé et accepte que chacun de ses exemplaires comporte un **marquage d'identification unique**, sous forme de filigrane visible et de tatouage numérique invisible, permettant de rattacher tout fichier retrouvé en circulation à la commande d'origine et d'identifier l'Élément concerné. Ce marquage constitue un élément de preuve. Toute tentative de suppression de ce marquage caractérise la mauvaise foi de son auteur.

11.9 Exceptions légales préservées. Les présentes ne portent pas atteinte aux exceptions légales au droit d'auteur, notamment le droit de **courte citation** justifiée par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information, sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (art. L122-5 3° a) du CPI), la copie privée dans les conditions légales, et l'exception en faveur des personnes en situation de handicap. Il est rappelé que l'exception de courte citation ne s'applique pas aux œuvres graphiques prises isolément : la reproduction d'un Dessin original, même partielle et même accompagnée du nom de l'auteur, n'est pas couverte par cette exception.

11.10 Sanctions de la violation.

- a) **Résiliation immédiate.** Toute violation du présent article entraîne, de plein droit et sans mise en demeure préalable, la **résiliation immédiate de la Licence**, sans remboursement, la suppression des accès, et l'obligation de détruire toute copie, numérique comme imprimée.
- b) **Sanctions civiles.** Le Vendeur pourra solliciter en justice la cessation des actes litigieux, y compris sous astreinte, la saisie-contrefaçon prévue à l'article L332-1 du CPI, la publication de la décision, et la réparation intégrale de son préjudice. Conformément à l'**article L331-1-3 du Code de la propriété intellectuelle**, les dommages et intérêts prennent en considération, distinctement, les conséquences économiques négatives de l'atteinte, dont le manque à gagner et la perte subie, le préjudice moral, et **les bénéfices réalisés par l'auteur de l'atteinte**, y compris les économies d'investissements réalisées. La juridiction peut également allouer, à titre alternatif et sur demande, une somme forfaitaire supérieure au montant des redevances qui auraient été dues.
- c) **Sanctions pénales.** Toute reproduction, représentation ou diffusion non autorisée constitue un **délit de contrefaçon** au sens des articles L335-2 et L335-3 du Code de la propriété intellectuelle, puni de **trois ans d'emprisonnement et 300 000 € d'amende**, peines portées à sept ans et 750 000 € lorsque les faits sont commis en bande organisée ou au moyen d'un service de communication au public en ligne.
- d) Indemnité forfaitaire applicable aux Acheteurs professionnels. Pour les Acheteurs agissant à des fins professionnelles, toute diffusion, revente ou exploitation non autorisée donnera lieu au versement d'une indemnité forfaitaire détaillé:
Le prix de la licence collective en vigueur, majoré de 50 % au titre des frais de constatation, par participant ou collaborateur ayant eu accès au Produit sans licence ; **2 000 €** par acte de mise en ligne ou de diffusion publique ; **1 000 €** par reproduction, adaptation ou décalquage non autorisé d'un Dessin original. Ces montants constituent un minimum forfaitaire et ne font pas obstacle à la réparation du préjudice supplémentaire.

11.11 Coopération et notification. L'Acheteur qui découvre une diffusion non autorisée du Produit s'engage à en informer le Vendeur. Le Vendeur se réserve le droit de faire constater les faits par commissaire de justice, de notifier les contenus illicites aux hébergeurs et plateformes en application de l'article 6 de la LCEN et du règlement (UE) 2022/2065 dit DSA, et d'engager toute action utile.

ARTICLE 12 : DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

12.1 Responsable de traitement : Elia TASSELLI FAURIE, coordonnées à l'Article 1.

12.2 Traitements réalisés

Finalité	Base légale	Durée de conservation
Traitement de la commande, délivrance, facturation	Exécution du contrat (art. 6.1.b RGPD)	Durée du contrat plus 3 ans ; 10 ans pour les pièces comptables
Marquage nominatif des exemplaires et lutte contre la diffusion illicite	Intérêt légitime (art. 6.1.f RGPD)	3 ans à compter de l'achat
Réponse aux réclamations, gestion des litiges	Exécution du contrat, intérêt légitime	Durée de la procédure plus prescriptions applicables
Envoi d'informations et offres commerciales	Consentement, intérêt légitime pour les clients	Jusqu'au retrait du consentement, [3] ans après le dernier contact
Statistiques de fréquentation	Consentement (cookies non essentiels)	13 mois maximum

12.3 Destinataires. Les données ne sont ni vendues ni louées. Elles sont accessibles au Vendeur et à ses sous-traitants : la plateforme d'hébergement des pages de vente et d'envoi d'e-mails, le prestataire de services de paiement, et le comptable. Certains prestataires peuvent être établis hors Union européenne ; les transferts sont alors encadrés par des clauses contractuelles types de la Commission européenne ou par une décision d'adéquation.

12.4 Droits. L'Acheteur dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après son décès. Ces droits s'exercent à **contact@mesokelia.fr**, sur justification d'identité en cas de doute raisonnable. Une réclamation peut être adressée à la CNIL, 3 place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris Cedex 07, www.cnil.fr.

12.5 Limite. Le droit à l'effacement ne s'étend pas aux données dont la conservation est nécessaire au respect d'une obligation légale, notamment de facturation et de comptabilité, ou à la constatation, à l'exercice ou à la défense de droits en justice, en particulier les éléments de preuve visés à l'Article 18.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITÉ

13.1 Le Vendeur est tenu d'une obligation de moyens quant au contenu et à l'accessibilité du Produit. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de dommage résultant d'un usage non conforme du Produit, d'une décision prise par l'Acheteur sur le fondement du contenu sans validation par un professionnel qualifié, d'un défaut de l'équipement, de la connexion ou des logiciels de l'Acheteur, du fait d'un tiers, notamment de la plateforme d'hébergement ou du prestataire de paiement, ou d'un cas de force majeure.

13.2 Nature du contenu. Le Produit propose une démarche introspective et des exercices d'écriture personnelle. L'Acheteur les met en œuvre à son rythme et sous sa seule responsabilité. En cas de fragilité psychologique ou de difficulté personnelle, il lui appartient de solliciter l'avis d'un professionnel de santé qualifié, le Produit ne se substituant à aucun suivi médical ou thérapeutique.

13.3 Liens et ressources externes. Le Produit peut renvoyer vers des sites, outils ou documents tiers. Le Vendeur n'exerce aucun contrôle sur ces ressources et décline toute responsabilité quant à leur contenu, leur disponibilité et leur exactitude.

13.4 Plafond. À l'égard des Acheteurs **professionnels**, et hors faute lourde ou dolosive, la responsabilité du Vendeur est limitée aux dommages directs et prévisibles et ne peut excéder le montant du prix effectivement payé pour le Pack. Les dommages indirects, notamment la perte d'exploitation, la perte de chance, la perte de clientèle et l'atteinte à l'image, sont exclus.

13.5 Aucune stipulation des présentes n'a pour effet de limiter ou d'exclure la responsabilité du Vendeur en cas de dommage corporel, de faute lourde ou dolosive, ni d'écarter les garanties légales dues au Consommateur, toute clause contraire étant réputée non écrite.

ARTICLE 14 : AVIS, TÉMOIGNAGES ET CONTRIBUTIONS

14.1 Les avis publiés sur la page de vente proviennent d'[acheteurs vérifiés / clients ayant accepté de témoigner]. Les modalités de collecte, de vérification et de publication sont précisées conformément aux articles L111-7-2 et D111-17 du Code de la consommation. Aucune contrepartie n'est versée en échange d'un avis positif, sauf mention explicite.

14.2 L'Acheteur qui transmet un témoignage, un avis ou une contribution autorise le Vendeur à le reproduire à des fins promotionnelles, sur ses supports, pour une durée de [3] ans, avec [son prénom et l'initiale de son nom / son nom complet]. Cette autorisation est révocable à tout moment pour l'avenir, par simple demande écrite.

14.3 L'Acheteur qui souhaite illustrer son témoignage par une photographie de son Workbook complété veille à ne pas y faire apparaître de page reproduisant la trame, les consignes ou les Dessins originaux de manière lisible, conformément à l'article 11.5.

14.4 Les résultats évoqués dans les témoignages sont propres à leurs auteurs et ne constituent en aucun cas une promesse de résultat, conformément à l'article 4.3.

ARTICLE 15 : DISPOSITIONS PROPRES AUX ACHETEURS PROFESSIONNELS

15.1 Le droit de rétractation prévu à l'Article 9 et les garanties de l'article 10.1 sont réservés aux Consommateurs. Le professionnel ne bénéficie d'aucun droit de rétractation, sauf lorsque, employant cinq salariés au plus, il achète un bien ou un service n'entrant pas dans le champ de son activité principale, conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation.

15.2 La licence concédée au professionnel est strictement **mono-utilisateur**. Toute utilisation par plusieurs collaborateurs ou participants suppose l'acquisition d'autant de licences ou la conclusion d'une licence collective au sens de l'article 11.7.

15.3 Les articles 11.10 d) et 13.4 lui sont applicables.

15.4 Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraîne de plein droit des pénalités au taux de [trois fois le taux d'intérêt légal] et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 €, conformément à l'article L441-10 du Code de commerce.

ARTICLE 16 : SUSPENSION ET RÉSILIATION DE LA LICENCE

16.1 Le Vendeur peut suspendre puis résilier la Licence, de plein droit et sans indemnité, huit (8) jours après mise en demeure restée infructueuse, ou immédiatement en cas de violation de l'Article 11 ou de défaut de paiement, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

16.2 La résiliation emporte obligation, pour l'Acheteur, de cesser toute utilisation et de détruire l'ensemble des copies du Produit, numériques comme imprimées, ainsi que d'en justifier sur demande.

16.3 Survivent à la fin du contrat, quelle qu'en soit la cause, les Articles 11, 12, 13, 18 et 21.

ARTICLE 17 : ÉVOLUTION ET RETRAIT DU PRODUIT

17.1 Le Vendeur peut à tout moment modifier, enrichir, corriger, suspendre ou cesser la commercialisation du Pack, ou en faire évoluer la composition. Ces décisions ne valent que **pour les commandes futures** et sont sans effet sur les Licences déjà acquises, dont les titulaires conservent le droit d'utiliser les exemplaires régulièrement téléchargés.

17.2 En cas d'arrêt définitif de la commercialisation, ou de fermeture de l'espace membre, le Vendeur en informera les Acheteurs disposant d'un accès en ligne au moins 30 jours à l'avance, afin de leur permettre de télécharger leurs exemplaires et, le cas échéant, d'exporter leurs contenus.

17.3 Décès de l'Acheteur. La Licence, personnelle, ne se transmet pas par succession. Les héritiers peuvent toutefois demander la destruction des données personnelles du défunt et, sur justification, conserver les exemplaires à titre privé et non collectif.

ARTICLE 18 : PREUVE ET ARCHIVAGE

18.1 Les registres informatisés conservés dans les systèmes du Vendeur et de ses prestataires sont considérés comme des preuves des communications, commandes, paiements et téléchargements intervenus, et sont admissibles au même titre qu'un écrit sur support papier, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil. Sont notamment concernés : les journaux de connexion, l'horodatage de l'acceptation des CGV/CGU et de la renonciation au droit de rétractation, l'adresse IP, l'adresse e-mail, la référence de transaction, les journaux de téléchargement Élément par Élément, et l'empreinte du marquage de chaque exemplaire.

18.2 Le Vendeur conserve ces éléments pendant les durées indiquées à l'article 12.2. L'Acheteur peut en obtenir communication en application de l'article 12.4.

18.3 L'Acheteur est invité à conserver son e-mail de confirmation ainsi que l'exemplaire des CGV/CGU qui y est joint, lesquels valent preuve du contrat.

ARTICLE 19 : FORCE MAJEURE

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement résultant d'un événement de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil, notamment une panne généralisée des réseaux de télécommunication, une défaillance de la plateforme d'hébergement ou du prestataire de paiement, une cyberattaque, une catastrophe naturelle, un incendie, une épidémie ou une décision des autorités publiques. Les obligations sont suspendues pendant la durée de l'empêchement ; si celui-ci excède 30 jours, chacune des parties pourra résilier le contrat, le prix étant alors remboursé au prorata de la prestation non exécutée.

ARTICLE 20 : DISPOSITIONS GÉNÉRALES

20.1 Nullité partielle. Si une stipulation est déclarée nulle, non écrite ou inapplicable, les autres conservent leur pleine efficacité. Les parties s'efforceront de lui substituer une stipulation valide d'effet économique équivalent.

20.2 Non-renonciation. Le fait pour le Vendeur de ne pas se prévaloir d'un manquement ne saurait valoir renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

20.3 Cession. Le Vendeur peut céder ou transférer les présentes en cas de cession de son fonds ou de son activité, dans le respect des droits de l'Acheteur. L'Acheteur ne peut céder ses droits sans accord écrit préalable.

20.4 Langue. Les présentes sont rédigées en français. En cas de traduction, seule la version française fait foi entre les parties, sans que cela ne prive le Consommateur de la protection de la langue de son lieu de résidence lorsque la loi l'impose.

20.5 Intégralité. Les présentes, la page de vente, le récapitulatif de commande et l'e-mail de confirmation expriment l'intégralité des obligations des parties.

ARTICLE 21 : RÉCLAMATIONS, MÉDIATION ET LITIGES

21.1 Réclamation préalable. Toute difficulté doit d'abord être portée à la connaissance du Vendeur selon la procédure de l'article 10.4.

21.2 Médiation de la consommation. Conformément aux articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, le Consommateur qui n'a pas obtenu satisfaction dans un délai d'un mois à compter de sa réclamation écrite peut recourir **gratuitement** au médiateur de la consommation dont relève le Vendeur : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>

Le recours à la médiation ne suspend pas les délais de prescription et demeure facultatif ; chacune des parties reste libre de l'accepter ou de la refuser et d'en sortir à tout moment.

21.3 Litiges transfrontaliers. Le Consommateur résidant dans un autre État membre de l'Union européenne peut s'adresser au **Centre européen des consommateurs** de son pays de résidence, pour la France www.europe-consommateurs.eu. La plateforme européenne de règlement en ligne des litiges a cessé de fonctionner le 20 juillet 2025.

21.4 Droit applicable. Les présentes sont soumises au **droit français**. Cette désignation ne prive pas le Consommateur de la protection que lui assurent les dispositions impératives de la loi du pays où il a sa résidence habituelle, conformément à l'article 6 du règlement Rome I.

21.5 Juridiction compétente. À défaut de résolution amiable :

- pour les litiges avec un **Consommateur**, sont compétentes, au choix du demandeur, les juridictions désignées par les articles 42 et suivants du Code de procédure civile et, s'agissant d'un consommateur domicilié dans l'Union européenne, celles de son domicile conformément au règlement (UE) n° 1215/2012 ;
- pour les litiges avec un Professionnel, compétence exclusive est attribuée au Tribunal de commerce de Toulouse, y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de procédure d'urgence.